

## ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CESS2023

## HISTOIRE

### NOTE D'INFORMATION PRÉALABLE

L'épreuve externe commune se déroulera le vendredi 23 juin 2023.

L'épreuve débutera entre 8 h 15 et 8 h 45 et durera 100 minutes.

Les élèves seront autorisés à consulter un dictionnaire et à utiliser des feuilles de brouillon qui ne seront pas fournies dans les documents de l'épreuve.

Cette épreuve évaluera la compétence de critique (compétence 2). La thématique de l'épreuve sera en lien avec la construction européenne. L'épreuve de juin 2023 nécessitera la mobilisation de savoirs conceptuels et celle de connaissances contextuelles liées aux moments clés « Le XX<sup>e</sup> siècle – Guerres mondiales, conflit Est-Ouest et efforts de sécurité collective », « La Belgique dans l'Europe et le monde : supranationalité, fédéralisme et identités régionales » et « Problèmes et enjeux de notre temps ».

L'épreuve 2023 est semblable aux épreuves des CESS précédents visant la compétence de critique (2012, 2016, 2017) : à partir d'une question de recherche déterminée, l'élève sera amené à se prononcer sur la pertinence et la fiabilité de différents documents et à justifier son analyse.

Les épreuves 2012, 2016 et 2017 sont disponibles en ligne à l'adresse : [www.enseignement.be/cess](http://www.enseignement.be/cess) (onglet « histoire »).

## Attention

Nous attirons l'attention sur le fait que, au regard des épreuves précédentes, la consigne adressée aux élèves, les critères d'évaluation et la pondération des points diffèrent légèrement.

Ces modifications correspondent à une exigence accrue quant à **la qualité** et **la richesse** des réponses formulées par les élèves.

Pour l'évaluation de la pertinence, il est attendu que l'élève vérifie l'adéquation du document avec le thème, le temps et le lieu de la question de recherche. Néanmoins, si sa réponse se limite à l'affirmation de ces adéquations, elle ne sera que faiblement valorisée. Il importe en effet qu'en sixième année, dans sa justification, l'élève confronte **explicitement** la teneur du document avec les différents éléments de la question de recherche et pas seulement avec la thématique générale.

Pour l'évaluation de la fiabilité, il importe que l'élève mobilise des arguments de nature différente :

- basés sur des éléments issus des notices biographiques ou explicatives ou sur les références, souvent appelés de critique externe ;
- basés sur la mobilisation de savoirs préalables, en lien avec le contexte ;
- basés sur l'analyse du contenu comme les faits relatés, les courants idéologiques invoqués, l'expression d'opinion ou de sentiment, le lexique utilisé, les symboles, les couleurs, le cadrage...
- basés sur le type de document : travail scientifique, correspondance privée, caricature, propagande, mémoires, documents juridiques, documents officiels...

Le recours à des arguments relevant d'au moins deux catégories différentes sera valorisé dans la grille de correction.

Le critère « Langue et soin » est supprimé au profit de la qualité et de la richesse des justifications.

L'épreuve 2023 ne propose pas non plus de critère spécifique d'exactitude. Celle-ci est néanmoins prise en compte dans la mesure où aucun point ne sera attribué aux raisons comportant des erreurs importantes.

Les éléments **nouveaux** sont **mis en gras** dans la consigne reproduite ci-dessous.

1. Détermine la pertinence ou la non-pertinence des documents a, b, c...

Justifie tes réponses en **confrontant explicitement le contenu de chaque document avec la question de recherche.**

2. Pour les documents h, i, j...

a) énonce et justifie **10 raisons** de s'y fier et/ou de s'en méfier.

Rédige au moins une raison par document.

b) énonce et justifie 5 nouvelles raisons de s'y fier et/ou de s'en méfier **basées sur des recoupements d'informations semblables ou contradictoires** contenues dans les documents.

Justifie clairement tes réponses à l'aide d'éléments précis tirés du dossier documentaire et/ou de tes connaissances.

Par ailleurs, les feuilles de réponses de l'élève ont été adaptées du point de vue de la forme pour la partie relative à la fiabilité.

Pour chaque document, l'espace de réponse du document-élève comprend deux lignes : l'une pour la fiabilité issue de l'examen de chaque document, l'autre pour la fiabilité reposant sur des recoupements avec un ou plusieurs autres documents du portefeuille. Chaque ligne est divisée en deux colonnes : l'une pour les raisons de se fier, l'autre pour les raisons de se méfier.

Pour la fiabilité issue de l'examen de chaque document, l'élève doit remplir au moins une raison de se fier ou de se méfier par document et formuler 10 raisons en tout.

Pour la fiabilité reposant sur des recoupements avec un ou plusieurs documents, il doit dégager 5 raisons supplémentaires.

La feuille de réponse de l'élève se présentera donc de la manière suivante pour la critique de fiabilité :

**Document X :**

Raison(s) de s'y fier et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier et justification(s)

---

Recoupement(s) éventuel(s) du document X avec un ou plusieurs documents

---

Raison(s) de s'y fier et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier et justification(s)

Document X et document(s) \_\_\_\_\_

Document X et document(s) \_\_\_\_\_

Les critères d'évaluation et la pondération des points se présenteront de la manière suivante :

Critères	Indicateurs	Évaluation chiffrée
<p><b>1.</b> <b>Pertinence des documents</b> 30 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève identifie comme <u>pertinent(s)</u> le(s) document(s) x, ... <b>et</b> mentionne les 3 critères rencontrés (thème, temps, lieu).</li> <li>• L'élève justifie <u>la pertinence</u> du/des document(s) x, ... en confirmant les 3 critères rencontrés par des <b>informations puisées dans le document.</b></li> <li>• L'élève identifie comme <u>non pertinent(s)</u> le(s) document(s) y,... <b>et</b> mentionne au moins un critère non respecté.</li> <li>• L'élève justifie la <u>non-pertinence</u> du/des document(s) y,... en confirmant le/les critère(s) non rencontré(s) par des <b>informations puisées dans le document.</b></li> </ul>	<p>= 30 points</p>
<p><b>2.A</b> <b>Fiabilité de chaque document</b> 45 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève formule une raison valable de « se fier » ou « se méfier ».</li> <li>• L'élève justifie correctement cette raison à l'aide d'éléments précis tirés du dossier documentaire et/ou de ses connaissances.</li> <li>• L'élève couvre chaque document par au moins un argument.</li> <li>• L'élève recourt à des arguments de nature variée.</li> </ul> <p><b>ATTENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seules 10 raisons seront prises en compte.</li> <li>• Aucun point ne sera attribué aux raisons comportant des erreurs de contenu.</li> </ul>	<p>Raisons : 0 - 1 (x10)</p> <p>Justifications : 0 - 3 (x10)</p> <p>Couverture des doc. : 0 - 2</p> <p>Arguments variés : 0 - 3</p> <p>= 45 points</p>
<p><b>2.B</b> <b>Fiabilité des documents – recoupements</b> 25 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève énonce 5 nouvelles raisons valables de se fier ou de se méfier s'appuyant sur la confrontation explicite du contenu des documents.</li> <li>• L'élève justifie correctement chaque raison à l'aide d'éléments précis tirés du dossier documentaire.</li> </ul> <p><b>ATTENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seules 5 raisons seront prises en compte.</li> <li>• Aucun point ne sera attribué aux raisons comportant des erreurs de contenu.</li> </ul>	<p>Raisons : 0 - 2 (x5)</p> <p>Justifications : 0 - 3 (x5)</p> <p>= 25 points</p>
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>